

ACADEMIE DE CRETEIL

ETABLISSEMENT :

LYCEE D'APPLICATION ENNA

PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Année scolaire : 2023 2024

Numéro de séance : 06

Date de convocation : 5 juin 2024

Présidence de Philippe SUCH

Quorum 15

Nombre des présents : 15

Nombre d'absents excusés

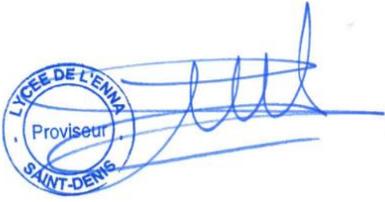
SOMMAIRE DES QUESTIONS TRAITÉES

- | | | |
|----|---|------------------------------|
| 1. | - DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE | Pour adoption |
| 2. | - ADOPTION DU COMPTE-RENDU PRECEDENT CA | Pour adoption |
| 3. | - ADOPTION DU PROJET D'ORDRE DU JOUR | Pour adoption |
| 4. | - COMMUNICATION RELATIVE A LA SITUATION DU LYCEE | Pour information |
| 5. | - BILAN DE L'ANNEE SCOLAIRE | Pour information et adoption |
| | - Bilan du chef d'établissement | |
| | o Bilan des projets | Pour information |
| | o Bilan Vie scolaire | Pour information |
| | o Bilan infirmerie | Pour information |
| | o Bilan fonds sociaux | Pour information |
| | o Bilan Association sportive | Pour information |
| | o Bilan sûreté et sécurité | Pour information |
| | o Bilan affectations et orientation | Pour information |
| | o Installation système de vidéoprotection | Pour adoption |
| 6. | - PREPARATION DE RENTREE | Pour information et adoption |
| | - Projets et actions | |
| | o Erasmus + - PFMP à l'étranger | Pour information |
| | o Labellisations | |
| | ▪ Lycées des métiers de l'efficacité énergétique | Pour information |
| | ▪ EDD | Pour information |
| | ▪ Egalité | Pour information |
| | ▪ Santé | Pour information |
| | ▪ Projet d'établissement | Pour information |
| | o Mixité des publics: GRETA | Pour adoption |
| | o Options | |
| | ▪ Design d'objet et métiers d'arts | Pour adoption |
| | ▪ Codage et programmation | Pour adoption |
| | - Calendrier des PFMP | Pour adoption |
| | - Dotation actualisée | Pour information |
| | - IMP | Pour adoption |
| | - Répartition des moyens et services | Pour adoption |
| 7. | - GESTION MATERIELLE ET FINANCIERE | Pour information et adoption |
| | - Contrats et conventions : logements en NAS | Pour adoption |
| | - DBM | Pour adoption |
| 8. | - QUESTIONS DIVERSES | |

Signatures

Le Président

La Secrétaire



Philippe SUCH

Nassira HAMMOU

PRESENCE AU CONSEIL

Liste d'émargement scannée jointe à ce compte rendu.

Qualité des membres du CA	Noms des titulaires	Noms des suppléants	Signature
Membres de droit			
- Chef d'établissement	- P. SUCH		
- adjointe au chef d'établissement	- N. AZEB		
- Gestionnaire de l'établissement	- N. RAMDANI		
- Conseiller principal d'éducation	- M. NESTOUR		
- ou conseiller d'éducation le plus ancien			
- DDFPT	- L. BABOULAT		
- Deux représentants de la collectivité de Rattachement	- F. ADLANI		
	- J. CARO		
- Deux représentants de la commune	- N. VAROLEK		
	- Y. BELZAIRE		
- Une personnalité qualifiée	-		
- Sept représentants élus des personnels d'enseignement et d'éducation	- A. ERREBAHI		
	- M. BENCHIKH		
	- A. BENTALAB		
	- O. GHISALBERTI		
	- P. BOUILLÉ		
	- P. GALINO		
	- L. CIRACI		
- Trois représentants élus des personnels administratifs, techniques, ouvriers et de service Sociaux et de santé	- K.TALEB		
	- N. SIRAT		
	- N. DAHOU	→ HAMMOU	
- Cinq représentants élus des parents d'élèves	- F. GHAYATE-BENALI		
	- S. GUERROUMI		
	- L. BEN SLAMA		
	- A. SYLLA		
	- H. ZELBOUNI		
- Cinq représentants élus des élèves	- R. KARAMOKO		
	- L. MEITE		
	- Y. GHAINA		
	- A. MENDY		
	- M. TRAORE		
- Dont un représentant du CVL			

Total des sièges prévus : 29
Quorum : 15

Le CA débute à 17h10 moment où le quorum est atteint.

1 - Désignation du secrétaire de séance

Mme HAMMOU est désignée secrétaire de séance.

Vote : 15 voix pour, 0 voix contre, ce point est approuvé.

2 - Adoption du compte-rendu du précédent conseil d'administration

Le compte rendu du précédent conseil d'administration est soumis au vote.

Vote : 15 voix pour, 0 voix contre 0 voix abstention, compte rendu du précédent CA est approuvé

3 - Adoption du projet d'ordre du jour

L'ordre du jour est présenté aux membres du CA pour vote

Vote : 15 voix pour, 0 voix contre, l'ordre du jour est approuvé

4 - Communication relative à la situation du lycée

- Le président de l'UPEC a souhaité prendre un arrêté de fermeture du site à partir du vendredi 14 juin au soir, après communication du procès verbal de la commission de sécurité qui a émis un avis défavorable à l'unanimité. Le président de l'UPEC est le responsable d'un ERP, Etablissement Recevant du Public, qui héberge deux structures, l'INSPE et le lycée de l'ENNA. Nous avons, en lien avec le rectorat, la région et la mairie estimé que le lycée devait poursuivre ses activités :
 - dans le cadre de la continuité du service public
 - dans un contexte d'examens et de préparation de rentrée
 - parce que le danger pouvait ne pas être considéré comme grave et imminent, notamment parce que le site a fonctionné depuis 2021, date de la précédente commission sans que les travaux soient effectués par l'UPEC.
- Le procès verbal a pointé les dysfonctionnements suivants
 - Le non fonctionnement de la ligne téléphonique en situation de coupure ;
 - La présence de très nombreux défauts électriques non levés dans les rapports de vérification ;
 - La présence de 29 observations dans le rapport de vérification triennale du SSI ;
 - L'absence de rapport de vérification des installations de gaz spéciaux rappel 2021 ;
 - Le dysfonctionnement du désenfumage mécanique ;
 - L'isolement défectueux de plusieurs portes coupe-feu ;
 - La présence de nombreuses fiches multiples dans les laboratoires ainsi que des installations électriques anciennes non déposées au PCS ;
 - La présence de stockage important dans le sous-sol du bâtiment A ;
 - La présence d'une conduite d'évacuation bouchée dans l'accès aux installations techniques de chauffage, grille d'évacuation cassée ;
 - L'absence de régularisation de dossier concernant le poste de découpe laser ;
 - L'absence de levée de réserves sur le rapport de vérification de l'ascenseur, à maintenir hors service ;
 - L'absence de RVMD sur la transformation du TGBT ;
 - L'absence de signalétique des extincteurs ;
 - L'absence de vérification régulière de l'éclairage de sécurité et la présence de plusieurs blocs défectueux ;
 - Le non fonctionnement d'un portail de protection à proximité de la distribution des gaz ;
 - La présence de vitres cassés et d'une porte cassée suite à intrusions.

- La commission a conclu:

Dans ces conditions, la présence de multiprises et de très nombreux défauts électriques dans les locaux, associés à de nombreuses non conformités relatives aux installations électriques peuvent être à l'origine d'un incendie. Le cas échéant, la propagation de ce dernier sera aggravée par les divers matériaux stockés en grande quantité dans le sous-sol dans un local qui n'est pas à usage de réserve et par l'absence de portes ayant fonction d'isolement. Par conséquent le public sera directement soumis aux effets d'un sinistre en cours de développement. Enfin, les difficultés d'accès à l'établissement liées au stationnement des forains sur la voie publique les jours de marché et le dysfonctionnement du désenfumage ralentiront les secours.

La commission communale de sécurité et d'accessibilité émet à l'unanimité de ses membres, un avis défavorable à la poursuite de l'activité de l'établissement et attire l'attention de monsieur le Maire sur la dangerosité de l'établissement et sur l'urgence à la faire cesser.

- Nous avons été conviés le jeudi 13 juin en fin de journée à une visioconférence le vendredi 14 juin à 11h30.
- Le DASEN et le cabinet de la rectrice ont été informés et sollicités. Ils ont apporté leur soutien à la résolution de la crise qui menaçait l'établissement.
- La réunion a permis de constater la difficulté qu'il y avait à sortir cette crise notamment en raison du statut du site. Si l'EPLÉ doit fonctionner conformément aux principes énoncés dans le code de l'éducation, les règles relatives à la sécurité dépendent du responsable de l'ERP, le président de l'université. C'est au nom d'un risque pénal pour le président de l'UPEC, en cas de sinistre, que l'arrêté allait être pris. Nos interlocuteurs avaient aussi évoqué des problématiques d'assurance.
- Le président de l'UPEC avait déjà demandé à ses équipes de prévoir leur déménagement, suscitant un trouble important au sein du site. Les questionnements et inquiétudes se sont développées au sein du lycée.
- La solution est venue de la mairie qui a accepté de donner un délai supplémentaire pour que les observations et les réserves soient levées.
- Nous bénéficions d'un délai de trois à six mois pour mettre le site en conformité.
- Le rectorat a dépêché sur site son ingénieur, conseiller technique de la rectrice pour les bâtiments, vendredi 14 juin. Nous sommes en lien avec nos collègues de l'INSPE pour programmer des actions rapides.

Les personnels demandent s'il n'est pas possible d'adresser un courrier à l'ensemble de la communauté pour les informer de la situation. Le proviseur explique que l'information pourra être transmise par les représentants au CA. Cette situation de crise est déjà prise en compte et les premières mesures correctives ont été prises.

5 – Bilan de l'année scolaire

- Bilan du chef d'établissement
 - o Bilan des projets Pour information
 - o Bilan Vie scolaire Pour information
 - o Bilan infirmerie Pour information
 - o Bilan fonds sociaux Pour information
 - o Bilan Association sportive Pour information
 - o Bilan sûreté et sécurité Pour information
 - o Bilan affectations et orientation Pour information
 - o Installation système de vidéoprotection Pour adoption

INTRODUCTION

Le lycée d'application de l'École Normale Nationale d'Apprentissage (ENNA), formait, jusqu'à la création des IUFM les professeurs stagiaires des filières professionnelles. Bien qu'il n'ait plus le statut de Lycée d'Application, l'établissement conserve toujours son nom et a subi des changements importants ces dernières années. Il est d'abord devenu un lycée général et technologique. **Aujourd'hui, le lycée n'est plus, au sens strict un lycée polyvalent** car ne subsistent que des filières professionnelles industrielles. Le lycée conserve malgré tout 2 RNE.

Le statut juridique complexe n'a pas permis à la région Ile de France d'exercer pleinement ses missions. Des avancées récentes permettent d'espérer que le lycée de l'ENNA devienne un établissement au fonctionnement normalisé et clairement distinct de l'INSPE avec lequel il partage ses locaux.

Le lycée d'application de l'ENNA était jusqu'à l'année scolaire 2022-2023 labellisé « lycée des métiers des structures métalliques ». Il a perdu ce label à l'issue d'un audit qui a mis en exergue plusieurs fragilités.

L'équipe, dans une démarche dynamique, a souhaité demander une nouvelle labellisation correspondant aux spécificités de notre établissement. En plus des formations en chaudronnerie industrielle, en métallerie et menuiserie aluminium-verre, l'établissement scolarise massivement des élèves dans les filières de l'électricité et des métiers de la transition numérique et énergétique, MELEC et RISC-CIEL.

Aussi, nous proposons d'envisager une nouvelle qualification permettant d'intégrer l'ensemble de ces filières. Notre établissement pourrait être un :

Lycée des métiers de l'efficacité énergétique

Cette appellation permet d'embrasser les métiers de la production électrique (Métallier et chaudronniers industriels), de sa distribution (MELEC et CIEL) ainsi que des métiers de l'amélioration de la performance énergétique (MAV). Les professeurs de l'enseignement professionnel ont tous participé à la formation FEEBAT.

Nous utiliserons le document de synthèse « Queduc » pour répondre aux critères déterminés pour retrouver une labellisation conforme aux spécificités de notre structure.

Offre de formation

Cohérence

- Comment l'offre de formation de l'établissement réussit-elle à conjuguer :
 - les demandes d'orientation des familles (demande sociale)?

L'analyse des taux de pression montre que, dans l'établissement, coexistent des formations très demandées à l'issue de l'orientation en fin de troisième et des formations moins attractives.

Faibr	Libelle formation CF	Capacité offre référence CF	Capacité affectation CF	V1	V2sur	Affixés	Fibres/coates	Taux de pression
24e	2NDPRO MET REPA ENS MEC IND 2NDE COMUNE	7	8	12	75	8	0	100,0%
29e	1ERPRO SYST NUM OPT C RES INF SYST COMV	48	48	64	114	48	0	133,3%
30e	2NDPRO MET TRANS NUMER EMERG 2NDE COMV	96	96	113	430	95	0	117,7%
20e	1ERPRO TECH CHAUDRONNERIE INDUSTRIELLE	8	8	8	15	8	0	100,0%
31e	1CAF2 ELECTRICIEN	24	26	23	154	25	0	88,5%
29e	1ERPRO OUVRAGES OU BATIMENT METALLERIE	8	8	5	12	7	1	62,5%
30e	2NDPRO MET CON D UR BAT & TRAPUB 2NDE COM	17	18	11	68	18	0	81,1%
20e	1ERPRO METERS ELECT ENVIRON CONNECTES	48	48	28	100	48	0	58,7%
31e	1CAF2 METALLIER	12	16	7	37	12	0	43,8%
29e	1ERPRO MENUISERIE ALU DRONUMASSIERS	14	14	5	14	12	2	35,7%

Toutefois la seule analyse des taux de pression qui ne renvoient qu'au premier vœu exprimé au cours du processus d'orientation ne permet pas de percevoir que dans une académie démographiquement dynamique, les places vacantes ne le restent pas longtemps. Madame la rectrice a rappelé, au moment de son discours inaugural, le nombre trop important de collégiens non affectés. L'établissement remonte régulièrement les places vacantes qui sont très rapidement occupées.

Pour pallier le manque de places, le dialogue de gestion a permis à l'équipe de direction de **suggérer l'ouverture d'une division supplémentaire de seconde MTNE** à la rentrée prochaine. La proposition d'ouverture de 24 places en CAP électricité, proposée par la DOS semble moins pertinente. A l'issue de cette année de seconde MTNE il faut noter le **net déséquilibre entre les demandes de poursuite d'études en 1^{ère} RISC (CIEL l'an prochain) et en 1^{ère} MELEC.**

Cela engendre une frustration exprimée par les élèves et les familles qui peinent à admettre que la filière désirée n'est pas accessible. En outre, de nombreux lycéens souhaitant poursuivre en 1^{ère} à l'issue de la terminale CAP ne sont pas prioritaires. Ainsi, à l'issue des conseils de mi-semestre, huit élèves de CAP ont le désir et le profil pour poursuivre en 1^{ère} MELEC. Tous n'auront pas de place à la rentrée prochaine. L'ouverture possible d'une division supplémentaire en CIEL en 2025-2026 permettrait d'améliorer cette situation.

Dans le cadre du processus de labellisation nous imaginons **l'ouverture alternative d'un bac professionnel Maintenance et efficacité énergétique**. Cette formation aussi présente au lycée Marcel Cachin offre une opportunité de travail avec un lycée voisin.

L'équipe a été informée de la possibilité d'une ouverture d'une demi division en CAP Métallier. Cette perspective est cohérente si on tient compte de l'infrastructure de l'établissement mais se heurte à une difficulté réelle d'attractivité. Le lycée œuvre pourtant pour revaloriser ces filières. **Le projet des équipes précédentes était, à travers la labellisation « lycée des structures métalliques » de contribuer à accroître la visibilité et l'attractivité de formations aux excellents débouchés.** C'est dans cette même logique que nous imaginons une nouvelle labellisation.

• **les différents statuts de formation (scolaire, formation continue, apprentissages)**

Le lycée de l'ENNA ne scolarise que des lycéens sous statut scolaire. Toutefois nous envisageons de **rouvrir des formations dans le cadre du GRETA**. Une première formation aurait pour objectif de former à la pose des ouvrants. Le projet est finalisé et l'établissement dispose des matériels pédagogiques. Une deuxième formation proposerait, dans le même cadre de former aux habilitations électriques (B-H 0 1)

• **L'établissement est-il en réseau avec d'autres établissements (complémentarité, plateaux techniques, mutualisation...)?**

Dans le cadre du développement du CLEE, le lycée de l'ENNA est amené à développer des partenariats avec les collectivités territoriales, le secteur associatif, les administrations et les entreprises.

Le lycée de l'ENNA intégrera au 1^{er} juillet la CITE EDUCATIVE ce qui permettra un meilleur travail en réseau. Ville – Réseau REP + (écoles et collège) Lycées ELUARD, SUGER et BARTHOLDI.

Le lycée travaille avec le lycée TIMBAUD – poursuite d'études des CAP MAV.

Le lycée utilise l'internat du lycée ROSA PARKS pour l'hébergement de cinq lycéens depuis le début de l'année.

Le lycée travaille avec le lycée ELUARD dans le cadre des cordées de la réussite.

Un partenariat avec l'IUT de Saint-Denis est initié en Génie industriel et maintenance.

Le lycée reste un partenaire de l'INSPE. Les professeurs du lycée sont associés aux formations dispensées. Six collègues de l'établissement ont sollicité des autorisations de cumul pour exercer à l'université en IUT et à L'INSPE.

L'établissement est ouvert pendant les vacances (première semaine) dans le cadre d'un dispositif inspiré de « l'école ouverte » et qui permet d'ouvrir l'établissement aux collégiens et lycéens. Sessions aux vacances d'automne, d'hiver et de printemps.

Les GPDS de district se tiennent au lycée de l'ENNA. Le copilote FOQUALE travaille avec les trois coordonnatrices porteuses d'actions.

• **Quelles sont les dispositions dans l'établissement qui contribuent à la sécurisation des parcours (dispositifs communs, accompagnement personnalisé, passerelles...) ?**

Le travail mené en liaison avec la FOQUALE (le proviseur est copilote FOQUALE sur le D1), permet de fluidifier les parcours et de les sécuriser. Les PIC sont validés après une période d'immersion qui permet de confirmer la motivation du stagiaire. 15 lycéens généraux ont été accueillis depuis le début de l'année ? La DDFPT effectue le positionnement réglementaire et individualise les parcours.

L'AP est assumé par des professeurs du champ professionnel et d'enseignement général et contribue à améliorer l'orientation.

Le RDS organise des réunions périodiques du GPDS et pilote la gestion des tutorats qui mobilisent une quinzaine de professeurs pour des lycéens identifiés dans le cadre de la cellule de veille hebdomadaire.

La saisine de la FOQUALE est assurée par les CPE et le RDS. Les réunions du GPDS de district se tiennent au lycée de l'ENNA et permettent de mobiliser les missions locales, les DCIO et les psy EN. Ce sont les trois coordonnatrices de la MLDS attachées au D1 qui assument l'organisation de ces sessions ou les décrocheurs sont identifiés sur la plateforme « Parcours En Ligne ».

Après accord de l'IEN-IO le lycée a pu accueillir cinq redoublants de terminale RISC qui ont été maintenus sur la base (sur le modèle PAFI-TDO). Ces lycéens n'ont pas pu être intégrés faute de place dans les classes mais ont pu être inscrits au bac, candidater sur « Parcoursup », faire leurs PFMP, le bac blanc et ont bénéficié d'un accompagnement ponctuel en électronique.

Communication

• **L'établissement communique-t-il sur son offre de formation en direction des collèges ? des entreprises ? des collectivités territoriales ?**

Le lycée communique par sa participation à de nombreux forums, dans les collèges mais aussi au niveau de la ville (forum de l'orientation des villes de Saint-Denis et Pierrefitte). Les professeurs sont mobilisés et rémunérés via le Pacte.

Le lycée a participé au « **Rallye des professeurs principaux** » qui a permis de répondre aux interrogations des enseignants et CPE des collèges du district.

Les outils de communication ont été renouvelés et sont disponibles sur un site renouvelé (Travail de deux stagiaires encadrés par la DDFPT). Travail avec les partenaires dans le cadre du CLEE et fonctionnement du bureau des entreprises

• **L'évolution et la cohérence de l'offre de formation sont-elles envisagées et explicitées dans les instances de l'établissement?**

Les enjeux stratégiques sont délibérés dans le cadre de conseils pédagogiques élargis, ouvert à tous les personnels. Ces conseils se réunissent sur un créneau dédié le mardi en début d'après midi et permettent de répondre, en lien avec les conseils d'enseignement, aux interrogations relatives à l'utilisation des moyens et aux évolutions de la structure.

• **Un travail est-il mené pour améliorer la transition entre le collège et le lycée (conventions de jumelage, actions spécifiques...) ?**

Oui, par l'accueil de nombreux collégiens en immersion tout au long de l'année pour correspondre aux besoins exprimés et avec une souplesse dans la demande exprimée, ainsi que par la participation aux différents forums et via l'école ouverte.

Parcours de formation

Définir des acteurs et travailler avec des partenaires

• Comment les équipes éducatives sont-elles mobilisées ?

Les équipes sont mobilisées sur la base du volontariat. Les personnels sont très volontaires et le « Pacte » a permis de financer de nombreuses actions. Plus de 75 % des professeurs et CPE ont accepté d'assumer au moins une part de « Pacte ».

• Quel est le rôle et la place des parents?

Les parents n'étaient pas représentés l'an passé. Une liste a pu être élue. Ils siègent dans toutes les instances mais les représentants peinent à assumer leur mandat. Les parents se sont déplacés massivement sur les deux premières réunions parents/professeurs. La communication est assurée par l'envoi de SMS renvoyant à des informations visibles sur le site.

De nombreux parents restent éloignés de l'école et le processus de rapprochement mérite d'être poursuivi. C'est un des objectifs essentiels que se fixe l'équipe de direction.

• L'établissement dispose-t-il d'un réseau de partenaires du monde économique et professionnel et d'établissements de formations en lien avec les filières, pour faire vivre la notion de parcours de formation?

1200 partenaires sont à ce jour identifiés dont 1000 entreprises. La création du CLEE et l'installation du bureau des entreprises permet de fluidifier les relations avec les partenaires.

• Comment ces partenaires sont-ils impliqués ?

Les PFMP sont l'occasion de tisser un lien avec ses partenaires. L'adjoint technique à la DDFPT effectue avec elle un travail rigoureux avant, pendant et après les stages.

Les partenaires sont régulièrement invités sur des moments forts de la vie de l'établissement (Saint- Eloi, forum santé citoyenneté...)

Les échanges avec la municipalité sont fréquents. La municipalité offre par exemple son soutien logistique à l'occasion de la cérémonie de remise des diplômes.

Série	Taux de réussite	Taux de mentions	Taux d'accès
2023			
Total Séries pro Effectif : 108	84%	45%	58%
Série Ensemble Production Effectif : 108	84%	45%	ND
2022			
Total Séries pro Effectif : 109	77%	44%	60%
2021			
Total Séries pro Effectif : 105	79%	50%	63%

Type de lycée

Avec une Valeur ajoutée sur taux de succès de +15 et une Valeur ajoutée sur taux d'accès de la seconde au Bac de 15, le Lycée polyvalent d'application de l'ENNA fait partie des Lycées Performants (public) : permettant la progression de tous les élèves (alliant succès et accès).

- **L'apprenant bénéficie-t-il d'un moment d'évaluation diagnostique et de positionnement lors de son entrée en formation ?**

Ce positionnement actuellement assuré par les professeurs principaux et la DDFPT.

- **Quelle personnalisation des parcours l'établissement met-elle en place ?**

L'attribution des moyens et leur utilisation correspond aux standards.

Plusieurs actions financées sur la marge permettent de suivre les lycéens les plus fragiles. La DHG de 940 heures permet de nombreux dédoublements. La pertinence de l'utilisation de ces moyens mérite d'être interrogée. Même si les lycéens ont de fragilités la seule réponse ne peut pas passer par la constitution de groupes à effectifs réduits

Dotation globale : 940,57 **h.p : 807,00 **h.s.a** : 133,57**

Le lycée obtient une dotation complémentaire pour l'accompagnement des lycéens ayant des difficultés de maîtrise de la langue.

Les groupes évoluent en fonction des besoins déterminés par les enseignants. En seconde, les lycéens ne sont pas affectés, en enseignement professionnel, dans un groupe fixe ? Les deux professeurs, en co-intervention sont responsables des 24 élèves placés sous leur responsabilité. La prise en charge est individualisée.

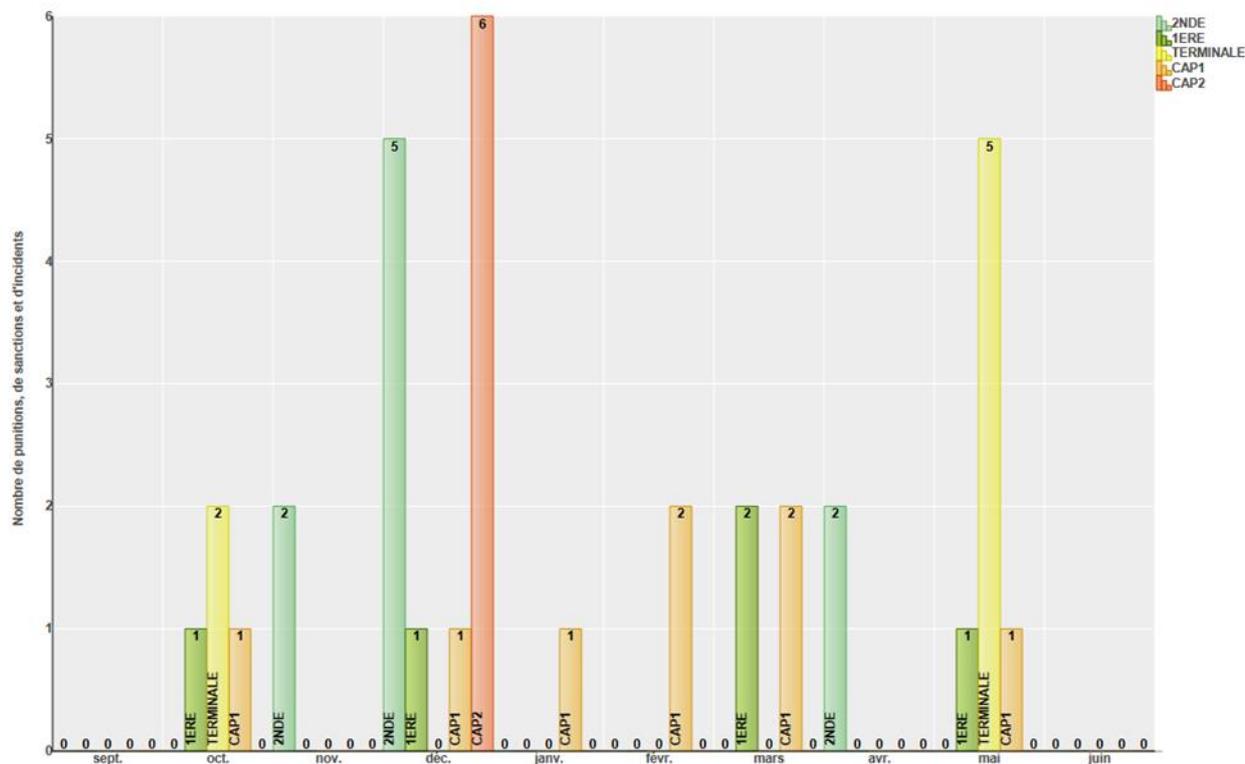
Un accompagnement spécifique est prévu pour les élèves accueillis à l'issue d'une passerelle, notamment sur la première session d'école ouverte.

Le bilan des punitions et des sanctions

statistiques des punitions par classe

Classes	Exclusion .	Retenue	Devoir sup.	Exclusion t.	TIG	MEG Assid.	MEG Trava.	MEG Comp.	MEG PFMP	No.
1CAPELEC	41 (8,69%)	16 (8,25%)	1 (12,50%)			19 (14,50%)	8 (10,81%)	4 (11,11%)		22
1CAPMET	23 (4,87%)	3 (1,55%)								5
1MAV	22 (4,66%)	3 (1,55%)				8 (6,11%)	7 (9,46%)	3 (8,33%)	6 (27,27%)	10
1MELEC1	7 (1,48%)	2 (1,03%)	1 (12,50%)			11 (8,40%)	7 (9,46%)	4 (11,11%)	4 (18,18%)	13
1MELEC2	19 (4,03%)	3 (1,55%)				7 (5,34%)	4 (5,41%)	3 (8,33%)	2 (9,09%)	12
1RISC1	3 (0,64%)	7 (3,61%)				8 (6,11%)	7 (9,46%)		4 (18,18%)	12
1RISC2	7 (1,48%)	13 (6,70%)				6 (4,58%)	2 (2,70%)		2 (9,09%)	12
1TCI-OBM	9 (1,91%)	1 (0,52%)				6 (4,58%)	1 (1,35%)	2 (5,56%)	3 (13,64%)	7
2A	41 (8,69%)	37 (19,07%)								20
2B	9 (1,91%)	14 (7,22%)				11 (8,40%)	3 (4,05%)	4 (11,11%)		14
2C	42 (8,90%)	36 (18,56%)				10 (7,63%)	6 (8,11%)	1 (2,78%)		16
2D	47 (9,96%)	2 (1,03%)				10 (7,63%)	4 (5,41%)	3 (8,33%)		15
2METAL	104 (22,03%)	19 (9,79%)	1 (12,50%)			3 (2,29%)	4 (5,41%)	4 (11,11%)		17
MLDS										
TCAPELEC	33 (6,99%)	26 (13,40%)	1 (12,50%)			7 (5,34%)	8 (10,81%)	1 (2,78%)		21
TCAPMET						2 (1,53%)	1 (1,35%)			3
TMELEC1	20 (4,24%)	2 (1,03%)				10 (7,63%)	5 (6,76%)	3 (8,33%)		17
TMELEC2	32 (6,78%)	1 (0,52%)				2 (1,53%)	3 (4,05%)	1 (2,78%)	1 (4,55%)	21
TMETAL	7 (1,48%)	1 (0,52%)	4 (50,00%)			6 (4,58%)	3 (4,05%)	1 (2,78%)		9
TRISC1	4 (0,85%)					2 (1,53%)				5
TRISC2	2 (0,42%)	8 (4,12%)				3 (2,29%)	1 (1,35%)	2 (5,56%)		6
TRISC3										
Total	472	194	8			131	74	36	22	257

Diagramme d'évolution du nombre de punitions et sanctions



statistiques des sanctions par classe

Classes	Avertissement	Blâme	Exclusion temporaire de l'établissement.	Exclusion temporaire de la classe	Exclusion définitive	Mesure de responsabilisation	Exclusion temporaire Internat	Exclusion temporaire DP	Exclusion définitive Internat	Exclusion définitive DP	Exclusion interne	Nombre d'él
1CAPELEC			2 (3,92%)									
1CAPMET			2 (3,92%)									
1MAV		3 (15,79%)	1 (1,96%)									
1MELEC1		2 (10,53%)	3 (5,88%)									
1MELEC2		3 (15,79%)	4 (7,84%)									
1RISC1		1 (5,26%)										
1RISC2		1 (5,26%)	2 (3,92%)									
1TCL-OBM			1 (1,96%)									
2A			2 (3,92%)									
2B			2 (3,92%)									
2C												
2D		1 (5,26%)	4 (7,84%)									
2METAL		3 (15,79%)	11 (21,57%)	1 (100,00%)								
MLDS												
TCAPELEC			5 (9,80%)									
TCAPMET												
TMELEC1		4 (21,05%)	4 (7,84%)									
TMELEC2			1 (1,96%)									
TMETAL			6 (11,76%)									
TRISC1		1 (5,26%)										
TRISC2			1 (1,96%)								1 (100,00%)	
TRISC3												
Total		19	51	1							1	5

*9 conseils de discipline
7 exclusions définitives
2 exclusions avec sursis*

5 CD en 2022-2023 (4 définitif et 1 avec sursis)

M. BOUILLE Référent Décrochage Scolaire présente son bilan.

Suivi du décrochage scolaire

La lutte contre le décrochage scolaire est un des objectifs principaux des professeurs et personnels du lycée de l'ENNA. Tous sont mobilisés et ont réussi à créer un véritable réseau de prise en charge des élèves en voie de décrochage ou décrochés afin de pouvoir les accompagner dans une remobilisation scolaire et sociale ou dans leur parcours d'avenir.

I. Les actions menées au sein du lycée

A. Le GPDS (Groupe de Prévention du Décrochage Scolaire).

Depuis le début de l'année, un GPDS siège de manière bi-mensuelle, permettant de faire le point sur les situations des élèves diagnostiqués comme en voie de décrochage. Ce diagnostic, comme la constitution du GPDS, n'est possible que par l'intermédiaire d'un travail d'équipe. En effet, les différents membres de l'équipe pédagogique et éducative travaillent en synergie et ont comme automatisme de signaler aux CPE et/ou au RDS (Référent Décrochage Scolaire) tous les comportements pouvant mener à une situation de décrochage.

Ce diagnostic est permis par l'intermédiaire d'une fiche, distribuée à tous les personnels en début d'année scolaire, permettant d'évaluer le niveau des signaux faibles et forts du décrochage chez leurs élèves. De ce fait, il est possible pour le RDS et les CPE de pouvoir apprécier une situation d'ensemble réelle du niveau du décrochage scolaire dans l'établissement.

Le GPDS est ouvert à tout professeur ou personnel désirant s'engager dans la lutte contre le décrochage scolaire. Certains d'entre eux ont d'ailleurs choisi de devenir tuteurs et tutrices, permettant ainsi un suivi plus précis de nos élèves. (voir I.C.).

Les statistiques concernant les entrées et sorties des élèves du GPDS se présentent sous la forme du tableau suivant :

GPDS 1 (diagnostique)		GPDS 2		GPDS 3		GPDS 4		GPDS 5	
40 élèves		40 élèves		50 élèves		61 élèves		55 élèves	
Sortie : 0	Entrée : 0	Sortie : 0	Entrée : 0	Sortie : 0	Entrée : 10	Sortie : 2	Entrée : 13	Sortie : 10	Entrée : 4

Ces évolutions marquent deux réussites du lycée dans la lutte contre le décrochage scolaire :

- Un diagnostic performant et durable de la part des personnels et enseignants du lycée permettant l'ajout d'élèves tout au long de l'année afin de les remobiliser.
- Des solutions trouvées collectivement en prenant en compte l'individualité de la personnalité et du parcours de l'élève permettant de les faire sortir de la structure d'accompagnement et de les autonomiser dans leur parcours scolaire.

B. La cellule de veille

La cellule de veille s'organise de manière hebdomadaire entre la direction, les CPE, le pôle médico-social et le RDS. Tout à fait complémentaire du GPDS, elle permet, entre autres, la discussion et l'échange de compétences sur des cas d'élèves nécessitant une prise en charge multiple. Cette réunion hebdomadaire permet une communication pertinente et rapide entre les principaux acteurs de la lutte contre le décrochage scolaire du lycée.

C. Les actions de "raccrochage"

Plusieurs actions de raccrochage scolaire ont été menées au cours de l'année :

- **Le tutorat** : comme évoqué précédemment, les personnels et enseignants volontaires ont pu s'engager sur des missions de tutorat avec les élèves. Ils représentent 21 personnels et enseignants, soit 40,3% du total des enseignants et personnels du lycée. Le tutorat n'est pas une solution automatique et ne s'impose que dans certains cas et avec le consentement de l'élève. Quantitativement, nous avons pu remarquer une hausse des élèves tutorés qui représentent aujourd'hui 47,27% des élèves suivis par le GPDS. Dans certains cas, le tutorat est demandé directement par les élèves, qui prennent conscience face aux résultats de leurs camarades tutorés du besoin qu'ils pourraient avoir d'être eux aussi accompagnés.
Les personnels et enseignants engagés dans les missions de tutorat ont reçu une heure de formation sur les modalités et objectifs de ce dernier. Chacun dispose d'un livret de tutorat à remplir à chaque rencontre avec les élèves, permettant ainsi un suivi des objectifs et des réussites de l'élève, pour le tuteur, l'élève mais aussi les autres acteurs de la lutte contre le décrochage (CPE et RDS notamment).
- **Les sorties "orientation"** : une sortie a été organisée au centre de formation de l'AFPA de Stains, en particulier pour nos élèves non-investis dans leur scolarité par manque de motivation vis-à-vis de la filière. Qualitativement, cette proposition s'est soldée par une réussite puisque beaucoup d'élèves polyabsentéistes ont fait l'effort de venir, ce qui démontre de leur conscience de la prise d'intérêt des personnels du lycée dans leur réussite et leur épanouissement.
- **Les permanences décrochages RDS** : le RDS de l'établissement prévoit des moments de rencontre avec les élèves qu'il diagnostique

II. **Les actions menées en lien avec les structures externes**

A. Le GPDS de district

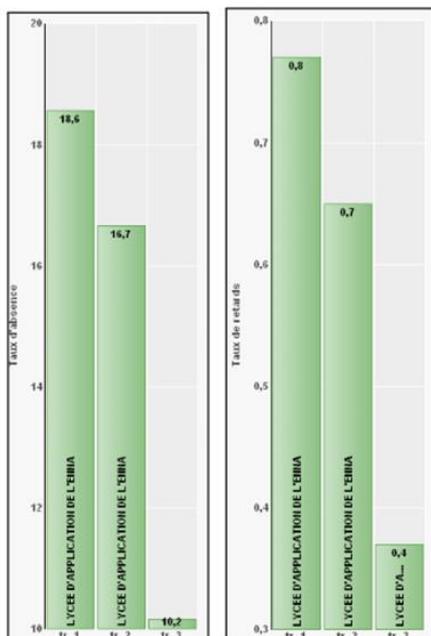
Le lycée travaille en collaboration étroite avec les coordonatrices MLDS (Mission de Lutte contre le Décrochage Scolaire) du district. Le lycée a été l'hôte de trois GPDS de district et de deux permanences décrochage scolaire organisés par les coordonatrices.

Qualitativement encore, ces expériences ont été un réel succès pour plusieurs de nos élèves, qui ont pu trouver par la rencontre avec des acteurs locaux de l'insertion et de l'éducation ou en discutant avec les coordonatrices, un véritable espace dans lequel leur parole était entendue et valorisée. La plupart de nos 15 élèves inscrits aux différents GPDS de district ont réussi à réintégrer un chemin de scolarité plus satisfaisant.

B. Les structures médico-psycho-sociales

Grâce à l'action de l'infirmière scolaire et de la Psy-EN principalement, nos élèves dont les besoins ont été diagnostiqués comme relevant d'un accompagnement plus précis ont été envoyés vers des structures locales comme "Casado" ou encore vers l'assistance sociale de la ville de Saint-Denis.

III. Résultats



On relève globalement sur l'année une baisse de l'absentéisme et des retards chez nos élèves, toutes classes confondues.

Ces résultats sont possibles grâce à l'action coordonnée de tous les acteurs de la lutte contre le décrochage scolaire, et en particulier grâce au travail de l'équipe de vie scolaire. Quelques élèves polyabsentéistes ont retrouvé le chemin de l'école.

Ces résultats sont comparables à l'outil de diagnostic du décrochage scolaire de Pronote.

Seuils	Nombre d'élèves détectés par indicateur								
	Evol. an. préc.	Evolution Moy.	Moy. Elève / Moy. MEF	Taux d'échec	Compétences non maîtrisées	Absence	Retard	Discipline	Comporte...
En deçà du 1er seuil	⚠	-	-	-	-	186	237	100	55
Seuil d'alerte niveau 1	⚠	-	-	-	-	90	2	8	2
Seuil d'alerte niveau 2	⚠	-	-	-	-	59	-	2	-

Seuils	Nombre d'élèves détectés par indicateur								
	Evol. an. préc.	Evolution Moy.	Moy. Elève / Moy. MEF	Taux d'échec	Compétences non maîtrisées	Absence	Retard	Discipline	Comporte...
En deçà du 1er seuil	⚠	-	-	-	-	220	183	193	80
Seuil d'alerte niveau 1	⚠	-	-	-	-	98	-	12	1
Seuil d'alerte niveau 2	⚠	-	-	-	-	46	-	2	-

Seuils	Nombre d'élèves détectés par indicateur								
	Evol. an. préc.	Evolution Moy.	Moy. Elève / Moy. MEF	Taux d'échec	Compétences non maîtrisées	Absence	Retard	Discipline	Comporte...
En deçà du 1er seuil	⚠	-	-	-	-	277	185	73	58
Seuil d'alerte niveau 1	⚠	-	-	-	-	79	-	2	-
Seuil d'alerte niveau 2	⚠	-	-	-	-	21	-	-	-

Le bilan vie scolaire est présenté par Mme NESTOUR CPE

<p>Rapports d'incidents</p> <p>Les rapports d'incidents sont saisis sur Pronote par les personnels (rappel pour la saisie des rapports : être factuel et si possible proposer en commentaire une proposition de prise en charge (RDV CPE, retenues, sanctions, appel famille, retenue etc.).</p>	<p>- 202 rapports d'incidents notifiés sur Pronote</p> <p>Motifs les plus réguliers: bavardage, refus de travail, outrage, insolence, violence physique, implication dans une bagarre, absences sans motif valable.</p> <p>Degré de gravité des incidents :</p> <ul style="list-style-type: none"> 12 incidents signalés 5/5 20 incidents signalés 4/5 53 incidents signalés 3/5 36 incidents signalés 2/5 81 incidents signalés 1/5
<p>Punitions</p> <p>Tous les personnels peuvent mettre une punition à un élève pour des manquements mineurs au RI : retenues, travail supplémentaire etc.</p>	<p>- 8 travaux supplémentaires notifiés sur Pronote</p> <p>- 228 retenues (les professeurs ont pour habitude de prendre en charge les retenues des élèves qu'ils punissent).</p>
<p>L'exclusion ponctuelle de classe</p> <p>L'exclusion ponctuelle de classe est une punition en tant que telle et ne peut pas donner lieu à une punition supplémentaire, règle de la « double peine »</p>	<p>- 472 exclusions ponctuelles de cours notifiées sur Pronote.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Des exclusions qui ne sont pas notifiées sur Pronote ou sans connaissance de motifs: difficile à traiter en vie scolaire avec les élèves. - Des élèves exclus pour des motifs de type : « pas de stylo, manque un classeur » : une punition (retenue ou travail supplémentaire semble plus adaptée dans un contexte où le décrochage scolaire est un enjeu fondamental). - Certains élèves ne sont pas accompagnés lors d'exclusions ou viennent sans travail (les AED ont collecté du travail auprès des professeurs volontaires afin de constituer une base de travail « prête à l'emploi » pour ces élèves).
<p>Les sanctions</p> <p>Pour des manquements majeurs au RI : blâme, avertissement, exclusions, inclusions exclusions temporaire de l'établissement sont exclusivement prononcées par la direction.</p>	<p>- 72 sanctions posées (majoritairement des exclusions temporaires de l'établissement)</p> <p>- 4 inclusions- exclusions mises en place sur la base de la participation volontaire des professeurs</p>

Consultations infirmières 183 PASSAGES TOUT CONFONDUS

Education thérapeutique (liée à PAI) élèves déjà éduqués

Protection de l'Enfance : 3 SAJ ET 7 IP

Education à la santé actions réalisées (lesquelles ? thèmes, niveaux de classes...)

Projets particuliers : Participation à des projets de classe, projets culturels et artistiques...

Evénements exceptionnels : (cellule de crise - Tuberculose, TIAC, Rougeole...)

Campagne HPV

VISITES MÉDICALES OBLIGATOIRES POUR LES ÉLÈVES EN STRUCTURES MÉTALLIQUES QUI PRATIQUENT SUR DES MACHINES DANGEREUSES.

Protection de l'enfance

Education thérapeutique liée à PAI :
3 PAI

Education à la santé actions réalisées (lesquelles ? thèmes, niveaux de classes...):

2° ET 1ERE : COMPETENCES PSYCHOSOCIALES : FAIRE DES CHOIX RESPONSABLE EN MATIERE DE CONSOMMATION DE PRODUITS PSYCHOACTIFS,

TERMINALES ; PREVENTION DES EXCES DES JEUX D'ARGENT ET DE HASARD,

Elèves CVL : DECONSTRUCTION DES STEREOTYPES SEXISTES

Projets particuliers : Participation à des projets de classe, projets culturels et artistiques...
PREVENTION BUCCO DENTAIRE, BUS DENTAIRE, CJID, EDVO, THEATRE FORUM, KINE, POLICE, GENDARMERIE, ARMEE, EPS OLYMPIADES, association On Se Bouge : SEDENTARITE CHEZ LES JEUNES, TIR A L'ARC, SOPHRO, association de jardinage

Bilan fonds sociaux

Le président explique qu'en l'absence d'une assistante sociale, nous avons mobilisé les fonds sociaux en utilisant les données administratives et fiscales en notre possession. Nous avons surtout été sollicités pour des demandes de prise en charge de transport et d'hébergement. En outre, nous avons mobilisé nos ressources pour mettre en place un « magasin d'urgence » permettant de répondre aux sollicitations de lycéens en situation de grande précarité. Le détail des fonds utilisés est transmis avec le compte financier.

Association sportive saison 2023/2024

Quelques chiffres :

Nombre de licenciés 23/24 : 72 avec plusieurs élèves engagés sur différentes activités (78 sur l'année précédente)
15 jeunes officiels arbitres dont 3 formés cette année (basket-ball et futsal) / 2 jeunes officiels coach
2 participations aux phases départementales
Participation au grand évènement du bassin : jeu des lycéens (1 équipes de football cadet et 3 équipes de basket-ball)

Musculation :

23 élèves répartis sur 2 créneaux dans la semaine (pôle entraînement)
Le changement de salle, plus spacieuse et plus proche des lieux de vie du lycée a été bénéfique sur le recrutement et le travail de nos élèves sur la 2^{ème} partie de l'année.

Futsal :

24 élèves (pôle compétition et loisir)
2 équipes se sont qualifiées aux phases départementales (toutes catégories confondues) et échouent pour une place en finale aux tirs au but pour l'une, au goal average pour l'autre.
Difficultés pour s'entraîner dans des conditions optimales cette année avec la salle de compétition du stade Delaune fermée : problème résolu pour la rentrée 2024 à venir.

Football à 7 :

1 équipe de 8 cadets constituées (pôle compétition)
Première participation aux championnats districts (5^{ème} place)
Participation au jeu des lycéens

Basket-ball

18 élèves (pôle compétition et loisir)
Participation aux finales du district en cadet : 4^{ème} place sur 9 équipes
Participation aux finales du district en junior : 5^{ème} place sur 8 équipes

Participation au championnat 3 contre 3 (lycée professionnel)

Difficultés pour s'entraîner dans des conditions optimales cette année et de mobiliser les meilleurs éléments avec la salle d'entraînement du stade Delaune fermée : problème résolu pour la rentrée 2024 à venir.

Rugby :

Un élève de 1CAP métal, licencié en club et jouant à un bon niveau, a participé en collaboration avec le lycée Paul Eluard aux formations d'arbitre départementales puis académiques à Marcoussis : il est désormais certifié arbitre académique.

Perspectives année 2024-2025:

Reprise des entraînements en salle qui vont faire beaucoup de bien à la dynamique des activités de compétitions.

On se projette sur les activités suivantes : Musculation, Basket-ball 5c5 et 3c3, futsal et selon les demandes et possibilités, maintien éventuel du football à 7.

Renouvellement de la participation du lycée au financement des cotisations de licence : 1000€ = licences gratuites pour tous les élèves !

Poursuite éventuelle de la collaboration avec le lycée Paul Eluard disposant d'une AS rugby : permettre la participation aux quelques élèves rugbymen de notre lycée de s'entraîner une fois par semaine au Stade Auguste Delaune (mercredi ou vendredi)

Mise à jour administrative auprès de la banque : ok (merci au Président de l'association pour l'initiative).

Bilan CDI

1 – Organisation, fréquentation

Superficie

Salle de lecture : environ 84 m²

Réserve : 9 m²

Nombre de places assises : 48 chaises, 6 chauffeuses.

Nombre d'ordinateurs : 1 pour le documentaliste, **8** pour les élèves. De nouveaux postes donnés par la Région ont remplacé les anciens en juin 2021. Le retrait des meubles d'orientation a permis cette année l'ajout de **2 autres postes élèves**.

Personnel : 1 professeur-documentaliste

Horaires 2023-2024

lundi, mardi et jeudi : 8h-12h/ 13h-17h30

vendredi : 8h-12h

mercredi : fermé

Fréquentation

Le CDI accueille par jour en moyenne 80 élèves en autonomie. Ceux qui viennent en classe ou par groupe pour un travail documentaire avec leur professeur ne sont pas comptabilisés.

Les élèves fréquentant le plus le CDI étaient les : 1CAPELEC, 1MELEC1, 1MELEC2, 1RISC1, 1RISC2, 2A, 2B, 2D, 2METAL, MLDS, TCAPELEC, TMELEC1, TMETAL, TRISC1 et TRISC2.

104 élèves (106 en 2023, 121 en 2022) et **13 adultes** ont emprunté des documents au CDI.

(métallerie, électronique, électrotechnique).

3- Aménagement, Animation, Formation

Comme à chaque rentrée, le professeur-documentaliste a pris en photo les nouveaux élèves pour qu'ils figurent dans le **trombinoscope** sur **Pronote**. Dans la foulée, se sont tenues au CDI, du 26 septembre au 6 octobre, les **élections des délégués**.

L'**aide à la recherche documentaire**, de **stages**, des **séances de lecture** suivies de **prêt d'ouvrages**, dans le cadre notamment de l'**accompagnement personnalisé** ou de la **co-intervention** ont été conduites en partenariat avec les professeurs suivants : M. Monnard (TCAPMET), M. Bouillé (1CAPELEC, TCAPELEC), M. Penet (2D), M. Bouvier (2A, 1MELEC1), Mme Canon (MLDS), Mme Bivigou (MLDS, TMELEC1), M. Raptotassios (2D, TCAPELEC), M. Adalan (TMELEC1), M. Evrard (1MAV), M. Dia (TMELEC2) et M. Benchikh (TMELEC2).

Du 4 au 22 mars 2024, à l'approche des Jeux Olympiques de Paris, s'est tenue au CDI une **exposition « Sport & Diversités »** prêtée par l'association Solidarité Laïque. Elle a été vue par les 1MELEC2 (M. Blase), 1RISC1 (M. Penet), 1MELEC1 (M. Bouvier), les 2D (M. Idir), 2A (M. Bouvier) et les 1TCI-OBM (MM. Raptotassios et Perono).

Au printemps a lieu la **Semaine de la presse**. A cette occasion, le CDI a participé le 19 mars au **Concours de Unes** organisé par le CLEMI, en compagnie des 1CAPELEC, de M. Bouvier (Lettres-histoire) et de Mme Nestour (CPE).

Le 14 mai, les élèves inscrits auprès de leur professeur d'anglais Mme Bivigou ont participé au jeu-concours **The Big Challenge**, soit en salle informatique, soit au CDI.

Par ailleurs, le professeur-documentaliste s'est associé au projet « **Jeunes en librairies** » conduit par M. Bouvier, professeur de Lettres-histoire, en partenariat avec la librairie Folies d'encre à Saint-Ouen. Les élèves de 2A ont ainsi rencontré le 22 mai au CDI, la romancière Diaty Diallo. Auparavant ils s'étaient rendus à la librairie pour choisir, grâce aux chèques-lire, des ouvrages qui leur plaisaient.

En résumé, le professeur-documentaliste **accompagne la recherche de stage**, apporte son **aide à la rédaction des rapports, CV, lettres de motivation** ainsi qu'à l'inscription à **Parcoursup**.

Les élèves apprennent au CDI à s'informer et à construire du savoir. Pour cela, ils ont besoin de documents sur support papier et d'ordinateurs leur permettant d'accéder à l'information numérisée. Le professeur-documentaliste utilise le **logiciel BCDI**. Les élèves comme les collègues peuvent accéder au fonds documentaire en se rendant sur le **portail e-sidoc** qui se trouve sur l'ENT.

Le professeur-documentaliste est chargé (avec M. Aït Idir) de la mise en ligne des articles pour le **site internet du lycée**.

Depuis la plateforme numérique **GAR**, il attribue des ressources numériques aux élèves et aux professeurs.

Enfin le documentaliste est membre de jury pour les **soutenances des dossiers de synthèse** et surveille les **épreuves du baccalauréat professionnel** (y compris l'examen blanc en avril). Une reconnaissance de son statut de professeur.

Quid de 2023-2024 ?

Pour les collègues qui le désirent, des actions communes pourront être menées tout au long de l'année, dans le cadre de l'**accompagnement personnalisé** ou encore lors d'événements comme « Savante banlieue », la « Semaine de la presse ».

Le professeur-documentaliste pourra s'associer bien évidemment aux élèves de CAP, de baccalauréat professionnel et aux enseignants pour la mise en œuvre et la réalisation du **chef-d'oeuvre**.

Il pourra prendre place dans le dispositif **PIX**, l'outil utilisé pour évaluer les compétences numériques des élèves.

Les bilans sont proposés au vote

Vote : 15 voix pour, 0 voix contre, le bilan du chef d'établissement est approuvé.

Bilan affectations et orientations

Au moment du CA les données ne sont pas encore stabilisées mais tous les lycéens de seconde devant participer à la procédure AFFELNET ont été affectés. Nous avons pris la précaution d'augmenter le nombre de vœux et de saisir des affectations dans des établissements proches. Cette politique a donc payé.

6 - Préparation de rentrée

Les projets

Projets labellisations

Le proviseur explique que le lycée a redemandé une labellisation « Lycée des métiers de l'efficacité énergétique » et propose que le lycée cherche à obtenir trois labellisations :

- Labellisation égalité filles garçons
- Labellisation EDD
- Labellisation « Santé »

Mme LARGITTE référente égalité expose les objectifs à atteindre.

Il importe de finaliser le projet d'établissement qui sera travaillé pendant les journées pédagogiques et sera finalisé à la prérentrée pour un vote au CA de rentrée

Projet numérique pour les salles de lettres histoires présenté par M. DEFOSSE

Réservation des outils numériques mobiles pour les salles de Lettres Histoire Géographie et de Math-Sciences.

<https://docs.google.com/document/d/1owjD2ih2J66w4NO6CM8hDBWUZuluaUL8eMhoASTnXo0/e/dit?usp=sharing>

Le document sera mis à jour chaque semaine M. DEFOSSE

Si cette organisation est satisfaisante, M. DEFOSSE proposera une courte réunion pour présenter les outils et le fonctionnement du document aux collègues de Lettres Histoire Géographie et de Math-Sciences à la rentrée 2024-2025.

Projet ERASMUS +

Le courrier annonçant l'octroi de la subvention est présenté. Cette subvention permettra de financer l'envoi de 12 stagiaires et accompagnateurs en Espagne (Séville). Les modalités seront précisées à l'occasion du CA de rentrée de la prochaine année scolaire.

Bordeaux, le 12/06/2024,

Le

Madame, Monsieur,

Vous avez déposé une candidature dans le cadre de l'appel à propositions 2024 du programme Erasmus+ au titre de l'action Projets de mobilité accrédités pour les apprenants et le personnel de l'enseignement et la formation professionnels et je vous en remercie.

Suite à l'avis du Comité National d'Evaluation (CNE), j'ai le plaisir de vous informer que votre projet a bien été sélectionné.

Le projet et la période d'éligibilité des activités commencent au **01 juin 2024** et se terminent au **31 août 2025** pour une durée contractuelle de **15 mois**.

Le montant de votre subvention pour cette période est de **32 504,00€**.

principe de l'envoi de 12 stagiaires en PFMP à Séville est présenté aux membres du CA pour vote.

Vote : 15 voix pour, 0 voix contre, le principe de la mobilité « ERASMUS+ est approuvé.

Projets voyages

- Voyage pédagogique TCAP METAL, Mme KESSOUAR et M. CIRACI, autour du mémorial de CAEN et CHERBOURG. Départ en minibus et demandes de subventions notamment « Cité Educative ». Dates (mois de mai) et programme à venir. Demande de vote du principe.

Vote : 15 voix pour, 0 voix contre, le principe du voyage TCAP METAL est approuvé.

- Voyage pédagogique à SAINT-NAZAIRE avec les TMELEC, M. BOUVIER et M. SARAMBOUNOU autour des moyens de production d'électricité.

Vote : 15 voix pour, 0 voix contre, le principe du voyage « Production électricité» est approuvé.

Adhésion au GRETA et mixité des publics accueillis

Mme BABOULAT expose les projets envisagés pour l'année scolaire 2024-2025.

Une première formation, « pose de fenêtres », proposée par M. EVRARD est déjà prête et a obtenu un accord de principe des conseillers en formation continue consultés. Mme PIASKOWSKI nous a accompagnés dans cette démarche qui devrait aboutir en 2024-2025. Une deuxième proposition concerne les habilitations électriques. La troisième formation concernerait la soudure.

Le président sollicite le CA pour adhérer au GRETA de Seine Saint-Denis

Vote : 15 voix pour, 0 voix contre, l'adhésion au GRETA est votée.

Nouvelles options dans le cadre de la transformation de la voie professionnelle

Nous proposons pour l'an prochain deux options :

- Une option « Design d'objets et métiers d'arts » » proposée par Mme GUILLOT avec les professeurs de métallerie.
- Une option de codage et programmation à destination de tous les lycéens proposée par M. IDIR et M. HAMMAD.

Le détail de ces options sera précisé à la pré-rentrée.

Le principe de ces options est proposé au vote

Vote : 15 voix pour, 0 voix contre, le principe des deux options est approuvé.

Calendrier des PFMP

Le calendrier des PFMP a été délibéré en conseil pédagogique. Le CA doit le voter.

CALENDRIER DES PFMP 2024-2025

Niveaux	Première période de PFMP	Deuxième période de PFMP
Première année de CAP	4 semaines Du lundi 4 novembre au vendredi 29 novembre	4 semaines Du mardi 10 juin au vendredi 5 juillet
Terminale CAP	3 semaines Du lundi 30 septembre au vendredi 18 octobre	5 semaines Du lundi 10 mars au au vendredi 11 avril
Seconde bac professionnel	3 semaines Du lundi 2 décembre au vendredi 20 décembre	3 semaines Du lundi 16 juin au vendredi 4 juillet
Première bac professionnel	4 semaines Du lundi 4 novembre au vendredi 29 novembre	4 semaines Du lundi 26 mai au vendredi 20 juin
Terminales bac professionnel MELEC et RISC	6 semaines Du lundi 6 janvier au vendredi 14 février	
Terminale bac professionnel METAL	6 semaines Du lundi 9 septembre au vendredi 18 octobre	

Vote : 15 voix pour, 0 voix contre, le calendrier des PFMP est adopté.

Dotation actualisée

Le travail en conseils d'enseignements et en conseils pédagogiques a permis de travailler la répartition des moyens et des services. Au moment de l'octroi de la DHG s'est posée la question de l'augmentation des effectifs en classe de seconde MTNE. Le CA avait émis des réserves et proposé que nous demandions une classe de 2de MTNE à 24 élèves plutôt qu'une augmentation des effectifs à 27. L'urgence de la situation bâtimementaire en matière de sûreté et de sécurité rend difficile pour la région une mise à niveau de nos ateliers pour accueillir plus de 24 élèves. La demande est relayée par la DIVEL et les corps d'inspection.



Rectorat de l'Académie de Créteil
Division des Établissements
Département de l'Organisation Scolaire

Identification établissement			
RNE	0931388D	M&I	ce.0932129j@ac-creteil.fr
Nom	SEP LYCEE APPLICATION ENNA		
Commune	ST DENIS		

Votre gestionnaire	
Dossier suivi par	Evelyne BATENGUEK
Téléphone	01.57.02.65.05
Méil	evelyne.batenguek@ac-creteil.fr

Notification de DHG modificative - Année scolaire 2024-2025	Décision n°
	1
	du 07/05/2024

1) Moyens initiaux

DHG (HP+HSA : suivi dans TRMD / IMP : suivi dans STSWEB)	DHG			Total DHG
	HP	HSA	IMP	
DHG initiale	790,37	160,14	12,00	962,51

2) Moyens actualisés

DHG (HP+HSA : suivi dans TRMD / IMP : suivi dans STSWEB)	DHG			HSE BOP 141 (ASIE)	HSE BOP 230 (ASIE)	Euros (ASIE)
	HP	HSA	IMP	Total HSE	Total HSE	Total €
DHG initiale	790,37	160,14	12,00	0,00	0,00	0,00
Variation (cf. détail ci-dessous)	-10,37	27,37	0,00	17,00	0,00	0,00
Total actualisé	780,00	187,51	12,00	0,00	0,00	0,00

Le lycée devra accueillir une demi division supplémentaire en 1CAP METAL

3) Nature et détail des modifications

Motif	DHG (HP+HSA : suivi dans TRMD / IMP : suivi dans STSWEB)				HSE BOP 141 (ASIE)	HSE BOP 230 (ASIE)	€uros (ASIE)	Observations
	HP	HSA	IMP	Total DHG	Total HSE	Total HSE	Total €	
Modification de la dotation	0,00	17,00	0,00	17,00				1CAP2 METALLIER: De 1/12 à 1/24: +17h
Rééquilibrage DHG	-10,37	10,37	0,00	0,00				REEQUILIBRAGE
Transfo HSA/IMP>HSE		0,00	0,00	0,00	0,00			
Dotation HSE diverses					0,00	0,00		
Dotation en €							0,00	

Répartition des IMP

Le proviseur propose la répartition des IMP suivante. 9 IMP sur 12 sont utilisées

Tableau de répartition des indemnités pour missions particulières (IMP) - année scolaire 2024 / 2025

RNE	082126J	Dotation IMP	12 unités
Établissement	LYCEE DE L'ENNA	valorisation financière	18000 €
Commune	SAINT-DENIS		
Département	Seine-Saint-Denis		

Axe du projet académique	Levier	Axe du projet d'établissement	Agent	Orade	Nombre d'IMP	Nature de l'IMP	Montant de l'IMP	Commentaire académique (réserve à la DO)	Observation chef d'établissement	Validation de la mission (réserve à la DO)	Validation du montant (réserve à la DO)
Accroître la performance de l'académie pour la rendre plus efficace et plus juste.	Promouvoir les pratiques pédagogiques pertinentes et faire évoluer la relation d'apprentissage	Accompagnement des élèves vers la réussite	ERREBBAHI Adil	PLP	2	Rattaché pour les ressources et usages pédagogiques numériques	2500		Pix		
Accroître la performance de l'académie pour la rendre plus efficace et plus juste.	Promouvoir les pratiques pédagogiques pertinentes et faire évoluer la relation d'apprentissage	Accompagnement des élèves vers la réussite	PERONO Martin	Cert CL N	0,5	coordination des activités physiques sportives et artistiques	625				
Accroître la performance de l'académie pour la rendre plus efficace et plus juste.	Promouvoir les pratiques pédagogiques pertinentes et faire évoluer la relation d'apprentissage	Accompagnement des élèves vers la réussite	MOKHFI Jamel	Cert CL N	0,5	coordination des activités physiques sportives et artistiques	625				
Accroître la performance de l'académie pour la rendre plus efficace et plus juste.	Promouvoir les pratiques pédagogiques pertinentes et faire évoluer la relation d'apprentissage	Accompagnement des élèves vers la réussite	XX	PLP	1	Rattaché décrochage	1250				
Accroître la performance de l'académie pour la rendre plus efficace et plus juste.	Promouvoir les pratiques pédagogiques pertinentes et faire évoluer la relation d'apprentissage	Accompagnement des élèves vers la réussite	XX	PLP	1	Rattaché décrochage	1250				
Accroître la performance de l'académie pour la rendre plus efficace et plus juste.	Promouvoir les pratiques pédagogiques pertinentes et faire évoluer la relation d'apprentissage	Accompagnement des élèves vers la réussite	BINGOU KOMBILA Léna		1	Autres missions d'intérêt pédagogique et éducatif	1250		Rattaché DAREIC International ERASMUS+		
Accroître la performance de l'académie pour la rendre plus efficace et plus juste.	Promouvoir les pratiques pédagogiques pertinentes et faire évoluer la relation d'apprentissage	Accompagnement des élèves vers la réussite	LARGITTE Elodie		1	Autres missions d'intérêt pédagogique et éducatif	1250		Rattaché ayalis		
Accroître la performance de l'académie pour la rendre plus efficace et plus juste.	Promouvoir les pratiques pédagogiques pertinentes et faire évoluer la relation d'apprentissage	Accompagnement des élèves vers la réussite	RAMMANT Eric		1	Autres missions d'intérêt pédagogique et éducatif	1250		Rattaché EDO		
Accroître la performance de l'académie pour la rendre plus efficace et plus juste.	Promouvoir les pratiques pédagogiques pertinentes et faire évoluer la relation d'apprentissage	Accompagnement des élèves vers la réussite	BLASE Baptiste		1	Rattaché culture	1250				

TOTAL	9
SOLDE	3

11250,00
Retour de la DO 1

Agent	Grade	Nombre d'IMP	Nature de l'IMP	Montant de l'IMP (
ERREBBAHI Adil	PLP	2	Référent pour les ressources et usages pédagogiques numériques	2500
PERONO Martin	Cert CL N	0,5	coordination des activités physiques sportives et artistiques	625
MOKHFI Jamel	Cert CL N	0,5	coordination des activités physiques sportives et artistiques	625
XX	PLP	1	Référent décrochage	1250
XX	PLP	1	Référent décrochage	1250
BIVIGOU KOMBILA Léna		1	Autres missions d'intérêt pédagogique et éducatif	1250
LARGITTE Elodie		1	Autres missions d'intérêt pédagogique et éducatif	1250
RAMMANT Eric		1	Autres missions d'intérêt pédagogique et éducatif	1250
BLASE Baptiste		1	Référent culture	1250
TOTAL		9		11250,00
SOLDE		3		

Vote : 15 voix pour, 0 voix contre, la répartition des IMP est votée ;

Répartition des moyens et services

- Un travail de répartition initial a été réalisé avant le Conseil d'administration du 8 février 2024. Ce travail a été concerté au cours d'un conseil pédagogique et de conseils d'enseignement. Le TRMD a été remonté mais la répartition des moyens n'a pas été présentée au vote compte – tenu d'un contexte d'incertitude.

Les principes généraux ont été discutés et présentés à ce moment. La répartition a été corrigée après que la Division de l'Organisation Scolaire nous ait informé de l'ouverture de 12 places de 1CAP2 Métallerie.

Les nouveaux arbitrages ont été présentés le mardi 11 juin aux coordonnateurs au cours d'un conseil pédagogique puis discutés en équipes au cours de conseils d'enseignements. Les arbitrages sont présentés ci-après par disciplines.

MATHS-SCIENCES

	21,5	21,5	21,5	23	19,5	23	6
	18	18	18	18	18	18	6
	3,5	3,5	3,5	5	1,5	5	0
136							
Heures statutaires							
M. CHAOUAT							
M. ERREBAHI							
Mme HESSE							
Mme LARGITTE							
M. MOHSINE							
PV							
Stagiaire 6							

MATHS-SCIENCES

CLASSE	EFFECTIF THEORIQUE	Effectif effectif	Heures statutaires	DISPOSITIFS	Heures statutaires	M. CHAOUAT	M. ERREBAHI	Mme HESSE	Mme LARGITTE	M. MOHSINE	PV	Stagiaire 6	CLASSE
2A	27	27		H DISC CE	3,5	1,5							2A
				H DISC GP		4							
				Co-intervention	0,5	0,5							
				Projet									
				Soutien au parcours		2							
2B	27	27		H DISC CE	3,5	1,5						2B	
				H DISC GP		4							
				Co-intervention	0,5	0,5							
				Projet									
				Soutien au parcours		2							
2C	27	27		H DISC CE	3,5	1,5						2C	
				H DISC GP		4							
				Co-intervention	0,5	0,5							
				Projet									
				Soutien au parcours		2							
2D	27	27		H DISC CE	3,5					1,5		2D	
				H DISC GP						4			
				Co-intervention	0,5					0,5			
				Projet									
				Soutien au parcours							2		
2METAL	24	24		H DISC CE	3,5						1,5	2METAL	
				H DISC GP						4			
				Co-intervention	0,5					0,5			
				Projet									
				Soutien au parcours							2		

1CAPELEC	24	24		H DISC CE	0,5	1						1CAPELEC
				H DISC GP	1	2						
				Co-intervention	1,5	1,5						
				Projet								
				Soutien au parcours								
1CAPMETAL	24	24		AP/FLS	1	1						1CAPMETAL
				H DISC CE	0,5		1					
				H DISC GP	1		2					
				Co-intervention	1,5		1,5					
				Projet								
1CE1	24	24		AP/FLS	1		1					1CE1
				H DISC CE	3,5							
				H DISC GP							1,5	
				Co-intervention	0,5						4	
				Projet							0,5	
1CE2	24	24		Soutien au parcours						1		1CE2
				H DISC CE	3,5						1,5	
				H DISC GP							4	
				Co-intervention	0,5						0,5	
				Projet								
1MELEC1	24	24		Soutien au parcours							1,5	1MELEC1
				H DISC CE	3,5						4	
				H DISC GP							0,5	
				Co-intervention	0,5							
				Projet								
1MELEC2	24	24		Soutien au parcours							1	1MELEC2
				H DISC CE	3,5						1,5	
				H DISC GP							4	
				Co-intervention	0,5						0,5	
				Projet								
1METAL	24	24		Soutien au parcours							1	1METAL
				H DISC CE	3,5						1,5	
				H DISC GP							4	
				Co-intervention	0,5						0,5	
				Projet								

MATHS-SCIENCES

TRISC1	24	24		H DISC CE	4		2					TRISC1
				H DISC GP			4					
				Co-intervention								
				Projet								
				Soutien au parcours			2					
TRISC2	24	24		H DISC CE	4		2					TRISC2
				H DISC GP			4					
				Co-intervention								
				Projet								
				Soutien au parcours			2					
TMELEC1	24	24		H DISC CE	4				2			TMELEC1
				H DISC GP						4		
				Co-intervention								
				Projet								
				Soutien au parcours						2		
TMELEC2	24	24		H DISC CE	4					2		TMELEC2
				H DISC GP						4		
				Co-intervention								
				Projet								
				Soutien au parcours							2	
TMETAL	24	24		H DISC CE	4					2		TMETAL
				H DISC GP						4		
				Co-intervention								
				Projet								
				Soutien au parcours							2	
TCAPELEC	24	24		H DISC CE	0,5					1		TCAPELEC
				H DISC GP	1					2		
				Co-intervention	1,5						1,5	
				Projet								
				AP/FLS	1						1	
TCAPMETAL	12	12		H DISC CE	0,5					1		TCAPMETAL
				H DISC GP	1					1		
				Co-intervention	1,5						1,5	
				Projet								
				AP/FLS	1						1	

ANGLAIS

					IMP
		22	22	22	
Heures postes		18	18	18	
HSA		0	4	4	
Total par disciplines		66			66,00
	heures statutaires				
	Mme BIVIGOU				
	Mme LEBRETON				
	M. SECK				

ANGLAIS

CLASSES	EFFECTIFS THEORIQUE	EFFECTIFS PREVISIONNEL	Heures statutaires	DISPOSITIFS	heures statutaires	Mme BIVIGOU	Mme LEBRETON	M. SECK	CLASSES
2A	27	27		H DISC CE	2	1			2A
				H DISC GP		2			
				Co-intervention					
				Projet					
				Soutien au parcours					
2B	27	27		H DISC CE	2	1			2B
				H DISC GP		2			
				Co-intervention					
				Projet					
				Soutien au parcours					
2C	27	27		H DISC CE	2			1	2C
				H DISC GP				2	
				Co-intervention					
				Projet					
				Soutien au parcours					
2D	27	27		H DISC CE	2	1			2D
				H DISC GP		2			
				Co-intervention					
				Projet					
				Soutien au parcours					
2METAL	24	24		H DISC CE	2			1	2METAL
				H DISC GP				2	
				Co-intervention					
				Projet					
				Soutien au parcours					

1CAPELEC	24	24		H DISC CE	0,5			1	1CAPELEC
				H DISC GP	1			2	
				Co-intervention					
				Projet					
				API/FLS					
1CAPMETAL	24	24		H DISC CE	0,5	1			1CAPMETAL
				H DISC GP	1	2			
				Co-intervention					
				Projet					
				API/FLS					
1OIEL1	24	24		H DISC CE	2			1	1OIEL1
				H DISC GP				2	
				Co-intervention					
				Projet					
				Soutien au parcours					
1OIEL2	24	24		H DISC CE	2			1	1OIEL2
				H DISC GP				2	
				Co-intervention					
				Projet					
				Soutien au parcours					
1MELEC1	24	24		H DISC CE	2			1	1MELEC1
				H DISC GP				2	
				Co-intervention					
				Projet					
				Soutien au parcours					
1MELEC2	24	24		H DISC CE	2			1	1MELEC2
				H DISC GP				2	
				Co-intervention					
				Projet					
				Soutien au parcours					
1METAL	24	24		H DISC CE	2	1			1METAL
				H DISC GP				2	
				Co-intervention					
				Projet					
				Soutien au parcours					

ANGLAIS

TRISC1	24	24		H DISC CE	1			1	TRISC1
				H DISC GP	2			4	
				Co-intervention					
				Projet					
				Soutien au parcours					
TRISC2	24	24		H DISC CE	1			1	TRISC2
				H DISC GP	2			4	
				Co-intervention					
				Projet					
				Soutien au parcours					
TMELEC1	24	24		H DISC CE	1			1	TMELEC1
				H DISC GP	2			4	
				Co-intervention					
				Projet					
				Soutien au parcours					
TMELEC2	24	24		H DISC CE	1	1			TMELEC2
				H DISC GP	2			4	
				Co-intervention					
				Projet					
				Soutien au parcours					
TMETAL	24	24		H DISC CE	1			1	TMETAL
				H DISC GP	2			4	
				Co-intervention					
				Projet					
				Soutien au parcours					
TCAPELEC	24	24		H DISC CE	0,5	1			TCAPELEC
				H DISC GP	1	2			
				Co-intervention					
				Projet/CE					
				API/FLS					
TCAPMETAL	12	12		H DISC CE	0,5	1			TCAPMETAL
				H DISC GP	1	1			
				Co-intervention					
				Projet/CE					
				API/FLS					

FRANCAIS – HISTOIRE GEO

								IMP
		2		2				
	20,5	19	24	18,5	22,5	22	22	
	18	18	18	18	18	18	18	
	0	2,5	1	6	0,5	4,5	4	
	148,5							148,50
res statutaires								
BLASE								
e MOSZKOWSKI								
DEFOSSE								
e KESSOUAR								
MONNARD								
ENET								
BOUVIER								

FRANCAIS – HISTOIRE GEO

CLASSE	SPÉCIFIQ THEORIQUE	SPÉCIFIQ PRATIQU/DIRIGÉ	Heures théoriques	DISPOSITIFS	Heures pratiques	M. BLASE	Mme MOSZKOWSKI	M. DEFOSSE	Mme KESSOUAR	M. MONNARD	M. PINET	M. BOUVIER	CLASSE	
2A	27	27	H DISC CE	4				2					2A	
			H DISC GP			4								
			Co-intervention	0,5		0,5								
			Projet											
2B	27	27	Soutien au parcours					2					2B	
			H DISC CE	4					2					
			H DISC GP							4				
			Co-intervention	0,5						0,5				
2C	27	27	Soutien au parcours							2			2C	
			H DISC CE	4					4					
			H DISC GP							4				
			Co-intervention	0,5						0,5				
2D	27	27	Soutien au parcours								2		2D	
			H DISC CE	4			2							
			H DISC GP				4							
			Co-intervention	0,5			0,5							
2METAL	24	24	Soutien au parcours									2	2METAL	
			H DISC CE	4										
			H DISC GP											4
			Co-intervention	0,5										0,5

1CAPELEC	24	24	H DISC CE	0,5										1	1CAPELEC	
			H DISC GP	1,5										3		
			Co-intervention	1,5												1,5
			Projet													
1CAPMETAL	24	24	AP/FLS	1										1	1CAPMETAL	
			H DISC CE	0,5										1		
			H DISC GP	1,5										3		
			Co-intervention	1,5										1,5		
1CIEL1	24	24	Projet												1CIEL1	
			AP/FLS	1										1		
			H DISC CE	3,5	1,5											
			H DISC GP	4												
1CIEL2	24	24	Co-intervention	0,5	0,5										1CIEL2	
			Projet													
			Soutien au parcours									1				
			H DISC CE	3,5										1,5		
1MELEC1	24	24	H DISC GP									1,5		1MELEC1		
			Co-intervention	0,5								4				
			Projet										0,5			
			Soutien au parcours												1	
1MELEC2	24	24	H DISC CE	3,5							1,5			1MELEC2		
			H DISC GP	4								4				
			Co-intervention	0,5								0,5				
			Projet													
1METAL	24	24	Soutien au parcours									1		1METAL		
			H DISC CE	3,5											1,5	
			H DISC GP	1											4	
			Co-intervention	1											0,5	

FRANCAIS – HISTOIRE GEO

TRISC1	24	24	H DISC CE	4,5	1,5									TRISC1	
			H DISC GP		6										
			Co-intervention												
			Projet												
TRISC2	24	24	Soutien au parcours									1		TRISC2	
			H DISC CE	4,5	1,5										
			H DISC GP		6										
			Co-intervention												
TMELEC1	24	24	Projet											TMELEC1	
			Soutien au parcours										1		
			H DISC CE	4,5									1,5		
			H DISC GP										6		
TMELEC2	24	24	Co-intervention											TMELEC2	
			Projet												
			Soutien au parcours										1		
			H DISC CE	4,5									1,5		
TMETAL	24	24	H DISC GP										6	TMETAL	
			Co-intervention												
			Projet												
			Soutien au parcours										1		
1CAPELEC	24	24	H DISC CE	0,5									1	1CAPELEC	
			H DISC GP	1,5									3		
			Co-intervention	1,5									1,5		
			Projet												
1CAPMETAL	12	12	AP/FLS	1									1	1CAPMETAL	
			H DISC CE	0,5	1										
			H DISC GP	1,5	1,5										
			Co-intervention	1,5	1,5										

ELECTRONIQUE

							IMP
	24,5	22,5	21	22,5	22	22,5	
	18	18	18	18	18	18	
	6,5	4,5	3	4,5	4	4,5	
135							135,00
Heures statutaires	M. COLOMBO	M. GALINO	M. GHILAS	M. IDIR	PV M. BENDAOUJA	BMP M. HAMMAD	

ELECTRONIQUE

CLASSES	EFFECTIFS THEORIQUE	EFFECTIFS PROFESSIONNEL	Heures statutaires	DISPOSITIFS	heures statutaires	M. COLOMBO	M. GALINO	M. GHILAS	M. IDIR	PV BENDAOUJA	BMP HAMMAD	CLASSES
2A	27	27		H DISC CE	12						2	2A
				H DISC GP					5	5		
				Co-intervention	0,5					0,5		
				Projet								
				Soutien au parcours								
2B	27	27		H DISC CE	12					2		2B
				H DISC GP				5	5			
				Co-intervention	0,5			0,5				
				Projet								
				Soutien au parcours								
2C	27	27		H DISC CE	12						2	2C
				H DISC GP				5	5			
				Co-intervention	0,5					0,5		
				Projet								
				Soutien au parcours								
2D	27	27		H DISC CE	12						2	2D
				H DISC GP				5	5			
				Co-intervention	0,5					0,5		
				Projet								
				Soutien au parcours								
2METAL	24	24		H DISC CE							2	2METAL
				H DISC GP				5	5			
				Co-intervention								
				Projet								
				Soutien au parcours								

ELECTRONIQUE

1CAPELEC	24	24		H DISC CE								1CAPELEC
				H DISC GP								
				Co-intervention								
				Projet								
				AP/FLS								
1CAPMETAL	24	24		H DISC CE								1CAPMETAL
				H DISC GP								
				Co-intervention								
				Projet								
				AP/FLS								
1CIEL1	24	24		H DISC CE	2					2		1CIEL1
				H DISC GP	9	9			9			
				Co-intervention	1	0,5			0,5			
				Projet	0,5				0,5			
				Soutien au parcours								
1CIEL2	24	24		H DISC CE	2					2		1CIEL2
				H DISC GP	9	9			9			
				Co-intervention	1	0,5	0,5		0,5			
				Projet	0,5				0,5			
				Soutien au parcours								
1MELEC1	24	24		H DISC CE								1MELEC1
				H DISC GP								
				Co-intervention								
				Projet								
				Soutien au parcours								
1MELEC2	24	24		H DISC CE								1MELEC2
				H DISC GP								
				Co-intervention								
				Projet								
				Soutien au parcours								
1METAL	24	24		H DISC CE								1METAL
				H DISC GP								
				Co-intervention								
				Projet								
				Soutien au parcours								
TRISC1	24	24		H DISC CE	2					2		TRISC1
				H DISC GP	9	9			9			
				Co-intervention								
				Projet	1	1						
				Soutien au parcours								
TRISC2	24	24		H DISC CE	2					2		TRISC2
				H DISC GP	9	9			9			
				Co-intervention								
				Projet	1					1		
				Soutien au parcours								
TMELEC1	24	24		H DISC CE								TMELEC1
				H DISC GP								
				Co-intervention								
				Projet								
				Soutien au parcours								
TMELEC2	24	24		H DISC CE								TMELEC2
				H DISC GP								
				Co-intervention								
				Projet								
				Soutien au parcours								
TMETAL	24	24		H DISC CE								TMETAL
				H DISC GP								
				Co-intervention								
				Projet								
				Soutien au parcours								
TCAPELEC	24	24		H DISC CE								TCAPELEC
				H DISC GP								
				Co-intervention								
				Projet/CE								
				AP/FLS								
TCAFMETAL	12	12		H DISC CE								TCAFMETAL
				H DISC GP								
				Co-intervention								
				Projet/CE								
				AP/FLS								

MELEC

											IMP
							1				
	21,5	21,5	21,5	21	21,5	19	21	19	19,5		
	18	18	18	18	18	18	18	18	18		
	3,5	3,5	3,5	3	3,5	1	2,5	1	1,5		
	185										185,00
Heures statutaires											
M. BEKTACHE											
M. SARAMBOUNOU											
PV M. BENCHIKH											
M. BENTALAB											
PV BENDAOU											
PV M. FOU											
PV M. ELWADDANI											
BMP 18											
PV M. KETIR											

MELEC

CLASSE	PROFESSEUR TITULAIRE	PROFESSEUR ASSOCIÉ	Heures statutaires	SUPPORTS	Heures statutaires	M. BEKTACHE	M. SARAMBOUNOU	PV M. BENCHIKH	M. BENTALAB	PV BENDAOU	PV M. FOU	PV M. ELWADDANI	BMP 18	PV M. KETIR	CLASSE	
2A	27	27		H DISC CE	12						6	5			2A	
				H DISC GP									0,5			
				Co-intervention	0,5											
				Projet												
Soutien au parcours																
2B	27	27		H DISC CE	12				5					5	2B	
				H DISC GP												
				Co-intervention	0,5			0,5								
				Projet												
Soutien au parcours																
2C	27	27		H DISC CE	12					6	5				2C	
				H DISC GP												
				Co-intervention	0,5			0,5								
				Projet												
Soutien au parcours																
2D	27	27		H DISC CE	12						5	5			2D	
				H DISC GP												
				Co-intervention	0,5									0,5		
				Projet												
Soutien au parcours																
2METAL	24	24		H DISC CE											2METAL	
				H DISC GP												
				Co-intervention												
				Projet												
Soutien au parcours																

CLASSE	PROFESSEUR TITULAIRE	PROFESSEUR ASSOCIÉ	Heures statutaires	SUPPORTS	Heures statutaires	M. BEKTACHE	M. SARAMBOUNOU	PV M. BENCHIKH	M. BENTALAB	PV BENDAOU	PV M. FOU	PV M. ELWADDANI	BMP 18	PV M. KETIR	CLASSE	
1CAPELEC	24	24		H DISC CE	2								2		1CAPELEC	
				H DISC GP	9,5								9,5			
				Co-intervention	1,5									1,5		
				Projet	2											2
Soutien au parcours																
1CAPMETAL	24	24		H DISC CE											1CAPMETAL	
				H DISC GP												
				Co-intervention												
				Projet												
Soutien au parcours																
1OIEL1	24	24		H DISC CE											1OIEL1	
				H DISC GP												
				Co-intervention												
				Projet												
Soutien au parcours																
1OIEL2	24	24		H DISC CE											1OIEL2	
				H DISC GP												
				Co-intervention												
				Projet												
Soutien au parcours																
1MELEC1	24	24		H DISC CE	2								2		1MELEC1	
				H DISC GP	9								9			
				Co-intervention	1									1		
				Projet	0,5								0,5			
Soutien au parcours																
1MELEC2	24	24		H DISC CE	2								2		1MELEC2	
				H DISC GP	9								9			
				Co-intervention	1									1		
				Projet	0,5								0,5			
Soutien au parcours																
1METAL	24	24		H DISC CE											1METAL	
				H DISC GP												
				Co-intervention												
				Projet												
Soutien au parcours																

MELEC

CLASSE	PROFESSEUR TITULAIRE	PROFESSEUR ASSOCIÉ	Heures statutaires	SUPPORTS	Heures statutaires	M. BEKTACHE	M. SARAMBOUNOU	PV M. BENCHIKH	M. BENTALAB	PV BENDAOU	PV M. FOU	PV M. ELWADDANI	BMP 18	PV M. KETIR	CLASSE	
TRISC1	24	24		H DISC CE											TRISC1	
				H DISC GP												
				Co-intervention												
				Projet												
Soutien au parcours																
TRISC2	24	24		H DISC CE											TRISC2	
				H DISC GP												
				Co-intervention												
				Projet												
Soutien au parcours																
TMELEC1	24	24		H DISC CE	2								2		TMELEC1	
				H DISC GP	9								9			
				Co-intervention	1									1		
				Projet	0,5								0,5			
Soutien au parcours																
TMELEC2	24	24		H DISC CE	2								2		TMELEC2	
				H DISC GP	9								9			
				Co-intervention	1									1		
				Projet	0,5								0,5			
Soutien au parcours																
TMETAL	24	24		H DISC CE											TMETAL	
				H DISC GP												
				Co-intervention												
				Projet												
Soutien au parcours																
TCAPELEC	24	24		H DISC CE	2								2		TCAPELEC	
				H DISC GP	10								10			
				Co-intervention	1,5								1,5			
				Projet	2								2			
Soutien au parcours																
TCAPMETAL	12	12		H DISC CE											TCAPMETAL	
				H DISC GP												
				Co-intervention												
				Projet												
Soutien au parcours																

METAL

						IMP
						1
	21,5	25	25	23	18,5	
	18	18	18	18	18	
	3,5	7	6,5	5	0,5	
	112,5					112,50
Heures statutaires	M. BOULMANE	M. CIRACI	M. DOMJUN	PV		BMP 18

METAL

CLASSE	EFFICETES TICHOUSSE	EFFICETES PACHOUMES	Heures statutaires	DISPOSITIFS	Heures statutaires	M. BOULMANE	M. CIRACI	M. DOMJUN	PV	BMP 18	CLASSE
2A	27	27		H DISC CE							2A
				H DISC GP							
				Co-intervention							
				Projet							
2B	27	27		Soutien au parcours							2B
				H DISC CE							
				H DISC GP							
				Co-intervention							
2C	27	27		Projet							2C
				Soutien au parcours							
				H DISC CE							
				H DISC GP							
2D	27	27		Co-intervention							2D
				Projet							
				Soutien au parcours							
				H DISC CE							
2METAL	24	24		H DISC GP	12	4	4	8	8		2METAL
				Co-intervention	1						
				Projet							
				Soutien au parcours							

1CAPELEC	24	24		H DISC CE							1CAPELEC
				H DISC GP							
				Co-intervention							
				Projet							
1CAPMETAL	24	24		APFLS							1CAPMETAL
				H DISC CE	2		2	2			
				H DISC GP	9,5		9,5	9,5			
				Co-intervention	1,5		1,5	1,5			
1CIEL1	24	24		Projet							1CIEL1
				Co-intervention							
				Soutien au parcours							
				H DISC CE							
1CIEL2	24	24		H DISC GP							1CIEL2
				Co-intervention							
				Projet							
				Soutien au parcours							
1MELEC1	24	24		H DISC CE							1MELEC1
				H DISC GP							
				Co-intervention							
				Projet							
1MELEC2	24	24		Soutien au parcours							1MELEC2
				H DISC CE							
				H DISC GP							
				Co-intervention							
1METAL	24	24		Projet							1METAL
				Soutien au parcours							
				H DISC CE	2		2				
				H DISC GP	9		9	9			
1METAL	24	24		Co-intervention	1		1				1METAL
				Projet	0,5		0,5				

METAL

TRISC1	24	24		H DISC CE							TRISC1
				H DISC GP							
				Co-intervention							
				Projet							
TRISC2	24	24		Soutien au parcours							TRISC2
				H DISC CE							
				H DISC GP							
				Co-intervention							
TMELEC1	24	24		Projet							TMELEC1
				Soutien au parcours							
				H DISC CE							
				H DISC GP							
TMELEC2	24	24		Co-intervention							TMELEC2
				Projet							
				Soutien au parcours							
				H DISC CE							
TMETAL	24	24		H DISC GP	2		2				TMETAL
				Co-intervention	9		9	9			
				Projet	1		1				
				Soutien au parcours							
TCAPELEC	24	24		H DISC CE							TCAPELEC
				H DISC GP							
				Co-intervention							
				Projet/CE							
TCAPMETAL	12	12		APFLS							TCAPMETAL
				H DISC CE	2		1	1			
				H DISC GP	10		5	5			
				Co-intervention	1,5		1,5	1,5			
TCAPMETAL	12	12		Projet/CE	2						TCAPMETAL
				APFLS							

VERRE

TMETAL	24	24	H DISC CE	2	2	TMETAL
			H DISC GP	9	9	
			Co-intervention			
			Projet	1	1	
			Soutien au parcours			
TCAPELEC	24	24	H DISC CE			TCAPELEC
			H DISC GP			
			Co-intervention			
			Projet/CE			
			API/FLS			
TCAPMETAL	12	12	H DISC CE			TCAPMETAL
			H DISC GP			
			Co-intervention			
			Projet/CE			
			API/FLS			
IMP						IMP
Dispositifs						
					24,5	
			Heures postes		18	
			HSA		6,5	
			Total par disciplines	24,5		24,50
TOTAL PROJES						
			Heures statutaires			
			M. EYRARD			

1METAL	24	24	H DISC CE	2	2	1METAL
			H DISC GP	9	9	
			Co-intervention			
			Projet		1	
			Soutien au parcours		0,5	

ECO GESTION

			IMP
		18	
Heures postes		18	
HSA	0	0	
Total par disciplines	18		18,00
Heures statutaires			
PV			

PSE

			IMP
		26,5	
Heures postes		18	
HSA	0	8,5	
Total par disciplines	26,5		26,50
Heures statutaires			
M. CHASSAIN			

EPS

				IMP
	3	3	3	
	22	21	21	
	20	20	20	
	0	2	1	1
64				64,00
Heures statutaires	M. MOKHFI	M. PERONO	M. RAPTOTASSIOS	

ARTS APPLIQUES

			IMP
	12	21	
	12	18	
	0	0	3
33			33,00
Heures statutaires	Mme GHISALBERTI	mme GUILLOT	

RESULTAT

Heures ventilées	949,00		
Heures postes	798,00		
HSA	151,00		
		949,00	961,00

979,5 DHG
18,50 Reliquat

Le président propose la répartition et l'utilisation des moyens au vote

Vote : 12 voix pour, 2 voix contre, et une abstention la répartition des moyens est approuvée

Le proviseur interroge le conseil sur la possibilité d'avoir 2 professeurs principaux en seconde plutôt qu'en terminale. La réglementation prévoit bien 2 professeurs principaux en terminale. La réforme de la classe de terminale et l'objectif d'un accompagnement à l'orientation ou vers la vie active rend pertinent l'option des deux professeurs principaux en classe de terminale.

Attribution des logements en NAS

Le proviseur propose de voter une nouvelle fois la répartition proposée au cours du 1^{er} CA pour l'an prochain.

Adoption logements NAS et COP :

Conformément aux articles R216-1 à R216-6 le chef d'établissement propose au conseil d'administration l'attribution des quatre logements pouvant être occupés par nécessité absolue de service.

- Conformément à l'article R216-6, le nombre de logement mis à disposition du lycée d'application de l'ENNA est de 4 compte-tenu de l'effectif (supérieur à 400 élèves et des majorations liées à la nature des enseignements dispensés, « élèves des sections industrielles des lycées » – le nombre de points est compris entre 801 et 1200).
- Conformément à l'article R216-1, les personnels ci-dessous désignées appartiennent tous aux catégories susceptibles d'occuper un logement en NAS (« Les personnels de direction, d'administration, de gestion et d'éducation, dans les limites fixées à l'article R. 216-6, selon l'importance de l'établissement... »)
- Parce que l'établissement est un lycée à la structure particulière, il est indispensable que les quatre personnels bénéficient de ce statut. Le régime des astreintes permet d'assurer des permanences indispensables à l'objectif de maintien de la sécurité des biens et des personnes. Mme Laetitia BABOULAT participe au roulement des permanences et assure aussi une présence dans une résidence marquée par l'insécurité. De nombreux logements non occupés ont obligé à murer les ouvertures pour éviter les intrusions. A plusieurs reprises des occupants sans titre ont du être délogés par les services de police. En tant que responsable de la sécurité je considère que la présence d'un cadre supplémentaire permet d'assurer une veille essentielle.
- En outre, la présence de Mme BABOULAT, DDFPT est indispensable notamment parce que les élèves doivent, sur les périodes de vacances, effectuer des rattrapages de Périodes de Formation en Milieu Professionnel (PFMP).
- Aussi, je propose au CA la répartition suivante :
 - M. Philippe SUCH, proviseur occupe un logement en NAS
 - Mme Naima AZEB, proviseure adjointe occupe un logement en NAS
 - Mme Nacira LASSAR, secrétaire générale d'EPL, adjointe gestionnaire occupe un logement en NAS.
 - Mme Laetitia BABOULAT, Directrice déléguée aux formations professionnelles et technologiques occupe un logement en NAS

L'adoption de l'occupation des logements en NAS et COP est présentée aux membres du CA pour vote

Vote : 15 voix pour, 0 voix contre, l'attribution des logements est approuvée.

DBM

Mme LASSAR-RAMDANI propose de voter une DBM pour prélever 60000€ sur les fonds de réserve.

MONTANTS REPARTIS

- ***10000€ POUR LOGICIELS CAO DAO***
- ***10000€ REMISE A NEUF MINIBUS***
- ***40000€ COMMISSION DE SECURITE***

Vote : 15 pour, 0 voix contre, la DBM est approuvée.

- L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h00

Le président



Philippe SUCH

La secrétaire de séance



Mme HAMMOU